



Mot du Représentant de la Plateforme PTF-AGIR, UE  
lors de la cérémonie d'ouverture  
de la réunion restreinte du RPCA, 8-9 avril 2021

M. Philippe THOMAS, Chef Section systèmes alimentaires et agricoles,  
crise et résilience, Direction générale des partenariats internationaux

**Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres, Commissaires de la CEDEAO et de l'UEMOA, et Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,**

**Excellence Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,** [je me permets de vous saluer en particulier pour vous féliciter de votre nomination],

**Mesdames et Messieurs les membres du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA),  
Chers invités, chers amis, en vos grades et qualités,**

En tant que représentant des Partenaires techniques et financiers et en particulier de l'UE, je ne peux que totalement souscrire à l'intervention précédente du Président Mayaki et **me réjouis des propositions d'engagements conjoints pour changer de paradigme.**

Mon intervention pourrait s'arrêter ici mais le défi lancé par le Président nous interpellant tous collectivement, je voudrais simplement prolonger la réflexion avec ce chiffre :

**27 millions ;**

**27 millions de personnes** qui, selon les dernières prévisions du Cadre harmonisé pourraient être à risque d'insécurité alimentaire aiguë », **en crise alimentaire** et nécessitant pour leur survie d'une assistance, lors de la période de soudure, c'est-à-dire d'ici deux mois.

Nous allons aujourd'hui beaucoup parler de chiffres, de données et d'analyses et je me permets tout de suite de rappeler, même si la comparabilité doit être affinée, le chiffre de **13 millions qui était celui de la situation en 2013, lorsque nous parlons de la crise alimentaire qui allait conduire à mettre en place l'Alliance globale pour l'initiative résilience (AGIR)**. À l'époque, l'ambition de la région était également de changer de paradigme, mais les défis ne sont allés qu'en s'accroissant avec l'impact de la crise sécuritaire et conduisant plutôt à reléguer au second plan la résilience.

Mais, et nous le savons bien, si l'insécurité, l'instabilité, les conflits sont la première cause de la crise alimentaire, ce ne sont pas les seuls défis qui se posent à la région, comme par exemple, la dégradation du capital naturel, les dynamiques démographiques et d'urbanisation, le foncier, la transhumance conflictuelle ou le changement climatique. Toutes ces questions sont en effet liées, y inclus celles sécuritaires et sanitaires avec la pandémie de COVID-19 qui vient s'y surajouter. Ces crises récurrentes dans ce contexte évolutif très rapide posent également la question de la nécessaire adaptation des institutions et dispositifs nationaux qui sont les premiers à être concernés par la prévention, la réponse et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.

Nous ne semblons malheureusement même plus étonnés par ces données et ce chiffre de 27 millions, comme si nous nous habituions chaque année à parler de « situation sans précédent », comme si nous étions paralysés par cette accumulation de faits et cette hausse continue. Bien évidemment, ce n'est pas le cas, et nous le savons tous ici. Nous n'aurions pas assez de toute la journée pour simplement citer toutes les initiatives et actions au niveau de la région.

La tentation pour certains serait de « casser le thermomètre » pour ne plus voir les évidences produites par le Cadre harmonisé, en opposant cette urgence humanitaire et ses causes structurelles aux urgences sécuritaires.

Ou de décrire la pertinence des interventions passées dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme si c'était leur pertinence qui était à remettre en question et non pas l'insuffisance des moyens accordés par rapport aux défis.

**Mais, les faits sont têtus et même si l'on cassait le « thermomètre » et les outils tels que le Réseau de prévention des crises alimentaires, les réalités demeurent,** comme le démontrera encore le « MAPS & FACTS - TRANSFORMATIONS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES » publié ce jour par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et qui vient compléter la série de publications, dont celle de novembre 2020 qui portait sur les analyses de la crise alimentaire et nutritionnelle de 2020.

Les partenaires que nous sommes, et je me permets de parler en leur nom, s'engagent à accompagner ces transformations, la recherche et la mise en œuvre de solutions. Cependant, vu l'ampleur des défis qui s'accroissent, nous ne pouvons pas nous passer d'un diagnostic sans tabous et notamment de la réalité ou non de certains concepts clés, tel que nexus « humanitaire-développement et paix », « résilience », « coordination/harmonisation », « alignement sur les politiques », « responsabilité et appropriation », « approche intégrée » et je voudrais en particulier insister sur le dernier point de « **redevabilité mutuelle** ».

Je ne peux donc que me réjouir des annonces du Président Mayaki de la réunion avec le CAD/OCDE en avril et avec les membres du Club en fin mai.

**La réflexion n'est cependant pas un prétexte à l'inaction. Et ce serait une erreur fondamentale que d'opposer la nécessité d'une réponse humanitaire à celle d'une réponse de développement, y compris en ce qui concerne la prévention et la gestion des situations de crise :** il ne pourrait y avoir de développement si la crise humanitaire n'allait qu'en s'aggravant. L'aide humanitaire extérieure n'est pas la solution, elle ne doit être considérée que comme une option de dernier recours. Il convient de créer les conditions pour en diminuer le poids. Cela passe par une approche de développement qui permettra à la fois aux institutions nationales de pouvoir renforcer leur capacité de prévention, réponse et gestion des situations de crise, et de s'attaquer aux causes structurelles de ces crises pour les populations locales, dans la logique de « redevabilité mutuelle » évoquée précédemment. Et on revient bien ici aux principes discutés depuis des années, avec la notion de résilience, c'est-à-dire la capacité de la région de faire face aux différents chocs qui la frappe. Il en va de même de la question de la sécurité, à la fois cause et conséquence de l'insécurité alimentaire et de la fragilisation des systèmes agricoles et alimentaires. Les actions nécessitent aussi de s'inscrire dans la durée, dans un agenda de court, moyen et long termes. C'est aussi le défi que se lance le Réseau mondial contre les crises alimentaires.

2021 offre d'importantes opportunités d'échanges, d'apprentissage et de prise de position pour la région, ses pays et parties prenantes, notamment en vue du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires. L'Union européenne, avec ses États-membres, notamment dans le cadre des « pactes verts » et sa politique « de la ferme à la fourchette » soutiendra les initiatives des pays allant vers des systèmes alimentaires plus durables, en termes économique, social et environnemental. C'est tout l'objet de la programmation de notre nouveau cadre financier de coopération pour les 7 prochaines années à venir et je peux vous assurer que les 17 pays de la région partagent cette priorité pour notre future coopération. Je suis certain que les autres partenaires pourront de même vous confirmer cette logique dans leur propre partenariat avec la région.

De ce fait, malgré la gravité de la situation, je ne peux qu'être confiant dans la capacité du Réseau d'être un acteur de changement, vers plus de résilience en matière de sécurité alimentaire et nutrition. Dans la logique de redevabilité mutuelle évoquée précédemment, nous prendrons acte lors de nos prochaines réunions, du respect ou non de nos engagements réciproques.

Je vous remercie.